



# COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-sixième session**  
**«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 14-18 octobre 2019**

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE À LA DEUXIÈME  
CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION (CIN2),  
Y COMPRIS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE D’ACTION DES  
NATIONS UNIES POUR LA NUTRITION**

## RÉSUMÉ

1. Tel que recommandé en 2014 à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), l'Assemblée générale a proclamé, en 2016, la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) (la Décennie de la nutrition), qui constitue un cadre cohérent et limité dans le temps pour la mise en œuvre des engagements contractés lors de la CIN2. La FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont été chargées de diriger conjointement la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition grâce à un programme de travail prévu à cet effet. Ce programme a été élaboré de manière collaborative en 2017 et comprend six domaines d'action transversaux et liés entre eux, fondés sur les recommandations formulées dans le Cadre d'action de la CIN2.

2. Le présent deuxième rapport intérimaire biennal, établi par la FAO et l'OMS, donne des informations actualisées sur les progrès accomplis quant à la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition et aux travaux de suivi de la CIN2 depuis 2017; il porte sur les principaux éléments qui se sont fait jour pendant la période visée. Il décrit notamment les avancées réalisées dans les activités en rapport avec la nutrition aux niveaux mondial, régional et national en fonction des domaines d'action du programme de travail de la Décennie de la nutrition, et le renforcement de l'engagement des parties prenantes motivé par la Décennie de la nutrition. Enfin, le rapport aborde les prochaines étapes, notamment l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition.

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



## I. CONTEXTE

3. Le 1<sup>er</sup> avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 70/259<sup>1</sup> proclamant la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) (la Décennie de la nutrition). La proclamation de la Décennie de la nutrition a été recommandée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement en novembre 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), manifestation à l'issue de laquelle ont été adoptés la Déclaration de Rome sur la nutrition<sup>2</sup> et le Cadre d'action l'accompagnant<sup>3</sup>. La Déclaration de Rome sur la nutrition décrit une vision commune de l'action mondiale à mener pour éliminer la faim et la malnutrition sous toutes leurs formes, y compris la dénutrition, les carences en micronutriments, l'excès pondéral et l'obésité, et propose dix engagements de politique générale. En outre, le Cadre d'action contient 60 recommandations visant à guider efficacement la concrétisation des engagements inscrits dans la Déclaration de Rome sur la nutrition.

4. La Décennie de la nutrition donne à toutes les parties prenantes une occasion unique de renforcer les efforts conjoints, dans un temps limité, aux fins de la mise en œuvre des engagements pris et des recommandations formulées à la CIN2, ainsi que de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en rapport avec la nutrition, en particulier l'ODD 2, qui consiste à éliminer la faim, à concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, et à promouvoir une agriculture durable, et l'ODD3, qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

5. L'objectif de la Décennie de la nutrition est d'accélérer la mise en œuvre des engagements de la CIN2, de réaliser d'ici à 2025 les cibles mondiales en matière de nutrition et les cibles mondiales concernant les maladies non transmissibles liées à l'alimentation et de contribuer à la concrétisation des ODD d'ici à 2030.

6. Dans sa résolution 70/259, l'Assemblée générale a chargé la FAO et l'OMS: i) de diriger la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie de la nutrition, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM); ii) d'élaborer un programme de travail pour la Décennie de la nutrition, en s'appuyant sur des mécanismes de coordination comme le Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition (le Comité permanent de la nutrition) et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), ainsi qu'avec le concours d'autres organisations et plateformes internationales et régionales; et iii) d'établir des rapports biennaux sur l'état d'avancement des travaux menés dans le cadre de la Décennie de la nutrition.

7. Le programme de travail relatif à la Décennie de la nutrition a été élaboré en 2017 selon un processus ouvert, inclusif et collaboratif, auquel les parties prenantes du CSA ont activement contribué. Il comprend six domaines d'action transversaux et liés entre eux, fondés sur les 60 recommandations contenues dans le Cadre d'action de la CIN2.<sup>4</sup>

8. Un site web consacré à la Décennie de la nutrition a été créé en 2018 dans les six langues de l'Organisation des Nations Unies (ONU)<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> <https://undocs.org/fr/A/RES/70/259>.

<sup>2</sup> <http://www.fao.org/3/a-ml542f.pdf>.

<sup>3</sup> <http://www.fao.org/3/a-mm215f.pdf>.

<sup>4</sup> [www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/work\\_programme\\_nutrition\\_decade.pdf](http://www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/work_programme_nutrition_decade.pdf) (en anglais).

<sup>5</sup> [www.un.org/nutrition/fr](http://www.un.org/nutrition/fr).

9. Le présent second rapport biennal donne des informations relatives aux progrès accomplis quant à la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition et à la suite donnée aux engagements pris à la CIN2 depuis la quarante-quatrième session du CSA; il porte sur les principaux éléments qui se sont fait jour aux niveaux international, régional et national dans les domaines d'action employant les méthodes de mise en œuvre présentées dans le Programme de travail de la Décennie de la nutrition. En outre, il définit les prochaines étapes à suivre, notamment celle du processus préparatoire de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition, en 2020.

## II. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LES DOMAINES D'ACTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DÉCENNIE DE LA NUTRITION

10. Ces deux dernières années, les six domaines d'action de la Décennie de la nutrition et la suite donnée à la CIN2 intéressant les travaux du CSA et de ses parties prenantes ont enregistré les avancées internationales, régionales et locales suivantes:

### *Domaine d'action 1: Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains*

- a) Dans le programme de travail de la Décennie de la nutrition, il est demandé aux pays de mener une action cohérente et de prendre des mesures novatrices au niveau du système alimentaire dans son ensemble – des intrants à la consommation, en passant par la production, la transformation, le stockage, le transport et la vente au détail – pour garantir l'accès de tous à un régime alimentaire durable et sain, et réduire les pertes et le gaspillage d'aliments et de nutriments<sup>6</sup>.
- b) À l'occasion de cinq colloques régionaux sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition organisés dans le cadre de la Décennie de la nutrition<sup>7</sup>, les pays et leurs partenaires ont pu jauger comment la notion de systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition se présentait dans les régions concernées et de quels défis elle s'accompagnait, confronter les caractéristiques essentielles des systèmes alimentaires des différentes régions et la façon dont ces caractéristiques influent sur les modes d'alimentation, recenser les politiques et expériences régionales de lutte contre la malnutrition sous l'angle des systèmes alimentaires, et déclencher l'élaboration de mesures gouvernementales conformes au Cadre d'action adopté à la CIN2 et au programme de travail de la Décennie de la nutrition:
  - Le colloque régional organisé pour l'Afrique a réuni plus de 200 spécialistes venus de 47 pays d'Afrique, et a permis de mettre au point des mesures destinées à diverses parties prenantes, visant plus particulièrement à une refonte des systèmes alimentaires, afin que ceux-ci contribuent à l'amélioration des résultats en matière de nutrition en Afrique.
  - Le colloque régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été précédé de consultations nationales sur les systèmes alimentaires durables dans 12 pays afin d'analyser les expériences positives. Il a été l'occasion d'examiner une série de conclusions en faveur de la transition vers des systèmes plus durables, inclusifs, efficaces et tenant compte de la nutrition. Parmi ces conclusions, les participants sont convenus qu'il était important de mettre en place des mesures

<sup>6</sup> [www.fao.org/3/a-i7846f.pdf](http://www.fao.org/3/a-i7846f.pdf).

<sup>7</sup> Pour l'Amérique latine et les Caraïbes (San Salvador, 5-7 septembre 2017), pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok, 10-11 novembre 2017), pour l'Afrique (Abidjan, 16-17 novembre 2017), pour l'Europe et l'Asie centrale (Budapest, 4-5 décembre 2017) et pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (Mascate, 11-12 décembre 2017).

fiscales pour réglementer le système alimentaire, et des lois et règlements pour réglementer la publicité des aliments à forte teneur en graisse, en sucre et/ou en sel, en ciblant particulièrement les enfants et les adolescents.

- Les participants au colloque régional organisé pour l'Europe se sont félicités de l'initiative des pays de créer conjointement une plateforme de partenariats et de renforcement des capacités en matière de nutrition pour l'Asie centrale et le Caucase qui soit fonctionnelle. Essentiellement financée par l'UNICEF, cette plateforme vise à remédier aux disparités en matière de capacités dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition dans les sous-régions, en étroite collaboration avec d'autres réseaux de renforcement des capacités ayant fait leurs preuves dans le domaine de la nutrition dans la région.
- c) Dans la déclaration<sup>8</sup> adoptée en Argentine en juillet 2018, les ministres de l'agriculture du G20 ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire que les gouvernements, les collectivités et les diverses parties prenantes de la filière alimentaire, entre autres, déploient des efforts concertés et collaborent afin que les systèmes alimentaires deviennent durables, intégrés et inclusifs.
- d) Le Rapport du Secrétaire général de 2018 consacré au développement agricole, à la sécurité alimentaire et à la nutrition fournit une explication des liens existant entre les ODD et de la manière dont ils peuvent être utilisés pour surmonter les principaux obstacles et accélérer les progrès, ainsi qu'une présentation des principaux moyens d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable (août 2018)<sup>9</sup>.
- e) Le CSA, à sa quarante-quatrième session (octobre 2017), a réaffirmé sa décision de développer ses activités dans le domaine de la nutrition, en fournissant une plateforme de coordination mondiale et de cohérence et convergence des politiques sur la nutrition, conformément au programme de travail de la Décennie de la nutrition, et a donné à son Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition mandat d'élaborer des directives d'application volontaire relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition<sup>10</sup>, fondées sur le rapport de 2017 du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition intitulé «Nutrition et systèmes alimentaires»<sup>11</sup>.
- f) Le CSA, à sa quarante-cinquième session (octobre 2018), a adopté le mandat relatif à l'élaboration des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, à l'appui de la Décennie de la nutrition<sup>12</sup>. Ce mandat suggère de suivre une approche exhaustive et systématique des systèmes alimentaires afin de décloisonner les politiques ayant trait aux secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé dans le but d'orienter les politiques, les investissements et les arrangements institutionnels qui contribuent à améliorer les systèmes alimentaires et à les rendre plus durables, et qui favorisent la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.
- g) Le premier Séminaire de haut niveau d'experts sur les systèmes alimentaires autochtones (Rome, novembre 2018), organisé sous l'égide de la Décennie de la nutrition, a été l'occasion de présenter le travail de terrain et les recherches sur les systèmes alimentaires autochtones de différents endroits du monde, en vue d'apporter des éléments au débat mondial sur la durabilité et la résilience face au climat dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie

<sup>8</sup> [www.g20.utoronto.ca/2018/2018-07-28-g20\\_agriculture\\_declaration\\_final.pdf](http://www.g20.utoronto.ca/2018/2018-07-28-g20_agriculture_declaration_final.pdf) (en anglais).

<sup>9</sup> <https://undocs.org/fr/A/73/293>.

<sup>10</sup> [www.fao.org/3/a-mv030f.pdf](http://www.fao.org/3/a-mv030f.pdf).

<sup>11</sup> [www.fao.org/3/a-i7846e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i7846e.pdf) (en anglais).

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/3/mx516fr/mx516fr.pdf>.

de la nutrition<sup>13</sup>.

- h) Dans le programme de travail de la Décennie de la nutrition, il est demandé instamment que la sécurité sanitaire des aliments soit intégrée aux systèmes alimentaires afin de générer une amélioration suffisante dans le domaine de la nutrition. Les participants à la première Conférence internationale sur la sécurité sanitaire des aliments (Addis-Abeba, février 2019), qui a rassemblé des ministres de la santé, des ministres de l'agriculture, des experts scientifiques de premier plan, les organismes partenaires et des représentants des consommateurs, des producteurs d'aliments et du secteur privé, ont fait prendre conscience de l'importance de la sécurité sanitaire des aliments et ont fait avancer les engagements pris à la CIN2<sup>14</sup>.

Le concept de régime alimentaire durable et sain a évolué, et il est de plus en plus évident qu'un changement en faveur de régimes alimentaires plus durables est nécessaire<sup>15</sup>. Lors d'une consultation internationale sur l'alimentation saine et durable, organisée par la FAO et l'OMS en juillet 2019, un groupe d'experts a examiné le concept de régime alimentaire allant à l'appui de la réalisation des objectifs en matière de santé et de bien-être tout en tenant compte des données factuelles sur la durabilité économique, sociale et environnementale. Ces travaux ont permis d'élaborer des principes directeurs sur l'alimentation saine et durable qui orienteront les actions menées durant la Décennie de la nutrition et qui contribueront à la réalisation des ODD.

- i) La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), proclamée aux termes de la résolution 72/239<sup>16</sup> en janvier 2018, conformément à son Plan d'action global<sup>17</sup>, prévoit notamment d'encourager la durabilité de l'agriculture familiale pour des systèmes alimentaires résilients face au climat et de créer des synergies avec la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition afin d'optimiser les efforts et de promouvoir les avantages mutuels.

***Domaine d'action 2: Systèmes de santé harmonisés assurant la couverture universelle des mesures nutritionnelles essentielles***

- j) Le secteur de la santé constitue une importante plateforme au travers de laquelle lutter contre la malnutrition, notamment en situation d'urgence et de crise humanitaire. Comme indiqué dans le programme de travail de la Décennie de la nutrition, des systèmes de santé solides sont nécessaires à la prévention et au traitement de la malnutrition sous toutes ses formes, car ils permettent d'intervenir et de fournir des services dans le domaine de la nutrition sur la base d'éléments concrets et pour tous les âges; ils sont également nécessaires à la prévention et au traitement des maladies qui peuvent aggraver la dénutrition. Ces systèmes doivent traiter les problèmes sanitaires à long terme que génèrent l'excès pondéral et l'obésité, et assurer la prévention des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, ainsi que la lutte contre ces pathologies.
- k) Il est essentiel d'intégrer un ensemble d'interventions en matière de nutrition au système de santé pour atteindre les objectifs de la couverture sanitaire universelle. Dans sa résolution 73/132<sup>18</sup>, l'Assemblée générale des Nations Unies a affirmé que les pays doivent définir leurs propres feuilles

<sup>13</sup> <http://www.fao.org/indigenous-peoples/ifs-seminar/fr/>.

<sup>14</sup> <https://www.who.int/fr/food-safety/international-food-safety-conference>.

<sup>15</sup> [www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(18\)31788-4/fulltext?utm\\_campaign=t1eat19&utm\\_source=hub\\_page](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(18)31788-4/fulltext?utm_campaign=t1eat19&utm_source=hub_page) (en anglais)..

<sup>16</sup> <https://undocs.org/fr/A/RES/72/239>.

<sup>17</sup> <http://www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf>.

<sup>18</sup> [https://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/73/132&Lang=F](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/132&Lang=F).

de route en vue d'instaurer une couverture sanitaire universelle, et mener leurs propres exercices de hiérarchisation des priorités. Dans cette optique, l'OMS a récemment publié un ensemble actualisé de mesures essentielles en matière de nutrition<sup>19</sup>.

- l) La Déclaration de Mar del Plata<sup>20</sup>, adoptée à la Réunion ministérielle du G20 sur la santé (Argentine, octobre 2018), était axée sur la résistance aux antimicrobiens, l'excès pondéral et l'obésité chez les enfants, le renforcement des systèmes de santé et la réactivité de ces systèmes aux catastrophes et aux pandémies, qui sont tous des domaines inscrits dans le Cadre d'action de la CIN2.
- m) Fin 2018, on dénombrait plus de 70 millions de personnes déplacées de force dans le monde<sup>21</sup>. Dans les contextes d'urgence humanitaire, il est impératif que les populations ne soient pas laissées pour compte, que l'allaitement maternel soit protégé, que des soins de santé de qualité (y compris la santé mentale) soient disponibles et que l'accès à une alimentation saine ne soit pas compromis. Les directeurs de six organismes, programmes et fonds se sont engagés à accélérer l'action engagée en vue de mettre fin au fléau de la malnutrition infantile et lanceront un Plan d'action mondial de l'ONU sur l'émaciation d'ici à fin 2019<sup>22</sup>.

### ***Domaine d'action 3: Protection sociale et éducation nutritionnelle***

- n) La protection sociale et les programmes de santé scolaire et de nutrition ont le potentiel de déboucher sur des mesures «à double usage» pouvant remédier efficacement à la malnutrition, ainsi qu'à l'excès pondéral et à l'obésité<sup>23</sup>. Par conséquent, leur conception et leur mise en œuvre doivent s'appuyer sur une approche tenant compte de la nutrition<sup>24</sup>.
- o) L'éducation nutritionnelle contribue à donner les moyens d'agir à la population et à communiquer les informations et les compétences nécessaires pour adopter des habitudes alimentaires saines. Toutefois, les écoles sont encore souvent sous-utilisées en tant que plateforme de promotion d'une alimentation saine et d'une bonne nutrition. Alors que 89 pour cent des 160 pays concernés ont déclaré avoir mis en place des programmes de santé scolaire et de nutrition sous une forme ou une autre, les rapports indiquent que ce type de programmes se sont détériorés au cours des dernières années<sup>25</sup>. Dans toutes les régions du monde, on observe une augmentation de l'excès pondéral et de l'obésité chez les enfants<sup>26</sup>. Il est donc urgent de renouveler l'engagement pris d'améliorer les programmes de santé scolaire et de nutrition.
- p) Plus de 40 pays de la région européenne de l'OMS fournissent un appui à l'Initiative pour la surveillance de l'obésité infantile en Europe (COSI), qui mesure le surpoids et l'obésité chez les enfants à l'aide de mesures standard de taille et de poids de plus de 300 000 enfants tous les trois ans<sup>27</sup>. Cette initiative peut être utilisée comme modèle et permettre aux pays et aux régions de structurer leurs propres initiatives basées sur l'école pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes.

<sup>19</sup> <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/326261/9789241515856-eng.pdf>.

<sup>20</sup> [www.g20.utoronto.ca/2018/2018-10-04-health.pdf](http://www.g20.utoronto.ca/2018/2018-10-04-health.pdf).

<sup>21</sup> <https://www.unhcr.org/5d08d7ee7.pdf>.

<sup>22</sup> <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Joint%20statement%20-%20UN%20principals%20on%20malnutrition%2014July19%20Final.pdf>.

<sup>23</sup> <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255414/WHO-NMH-NHD-17.2-eng.pdf> (en anglais).

<sup>24</sup> [www.fao.org/3/a-i7846f.pdf](http://www.fao.org/3/a-i7846f.pdf).

<sup>25</sup> <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/275990/9789241514873-eng.pdf> (en anglais).

<sup>26</sup> <http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf>.

<sup>27</sup> [http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0006/372426/WH14\\_COSI\\_factsheets\\_v2.pdf](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0006/372426/WH14_COSI_factsheets_v2.pdf) (en anglais).

**Domaine d'action 4: Commerce et investissements en faveur d'une nutrition améliorée**

- q) Le commerce et les investissements jouent un rôle essentiel dans la disponibilité et le caractère abordable d'aliments sains, variés et nutritifs. Selon le programme de travail de la Décennie de la nutrition, les politiques et les accords commerciaux doivent soutenir la mise en œuvre des politiques et des programmes nutritionnels et il est important qu'ils n'aient pas d'incidence négative sur le droit à une alimentation adéquate dans d'autres pays.
- r) Il s'agit principalement, dans ce domaine d'action, de trouver des moyens d'atteindre les cibles mondiales concernant la sécurité alimentaire et la nutrition par l'intermédiaire de politiques relatives au commerce et aux investissements, la mise en œuvre des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires<sup>28</sup>, la mise en application des normes et des directives du Codex Alimentarius et l'amélioration de l'accès à des aliments sûrs et nutritifs grâce à des politiques et à des accords commerciaux adéquats.
- s) Dans sa résolution 73/132, adoptée en décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies «préconise la coopération internationale en vue de faciliter le commerce des produits agricoles et, partant, d'accroître la sécurité alimentaire et de résoudre les problèmes rencontrés tant par les pays importateurs que par les pays exportateurs de denrées alimentaires».
- t) Le Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce (Genève, avril 2019)<sup>29</sup> examine les difficultés à surmonter et les possibilités à saisir en matière de renforcement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments, au moyen du commerce notamment. Avec la forte expansion du commerce international, les consommateurs ont accès à une quantité et une diversité importantes d'aliments. Dans leur déclaration conjointe, les directeurs généraux de la FAO, de l'OMS et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont souligné que «les consommateurs sont en droit d'attendre que les aliments issus de la production locale aussi bien qu'importés soient propres à la consommation»<sup>30</sup>. De ce fait, il est très important que les efforts soient mieux coordonnés et harmonisés afin de renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments dans tous les secteurs et par-delà les frontières.
- u) Au Sommet mondial de la nutrition, qui s'est déroulé en marge de la réunion des ministres de la santé du G7 (Milan, novembre 2017), 3,6 milliards d'USD, dont un financement nouveau de 640 millions d'USD, ont été promis pour mettre fin à la crise mondiale de la malnutrition. Dans leur communiqué, les ministres de la santé du G7 ont pris acte des nouveaux engagements en matière de politiques et de financements pris au Sommet mondial de la nutrition et se sont prononcés en faveur de systèmes alimentaires susceptibles de favoriser une alimentation saine et durable dans le contexte de la Décennie de la nutrition.

**Domaine d'action 5: Environnement sûr et favorable à la nutrition pour tous les âges**

- v) Comme indiqué dans le programme de travail de la Décennie de la nutrition, ce domaine d'action met en évidence l'importance des déterminants environnementaux dans les résultats en matière de nutrition. Ces facteurs sont notamment l'école, le domicile, l'hôpital, le lieu de travail, la production alimentaire et le milieu urbain. Ils comprennent également la promotion, la protection et le soutien de l'allaitement dans des environnements tels que les hôpitaux et les lieux de travail, ainsi que

<sup>28</sup> <http://www.fao.org/3/a-ml620f.pdf>.

<sup>29</sup> [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/faowhowtoapril19\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/faowhowtoapril19_f.htm).

<sup>30</sup> [https://www.who.int/docs/default-source/resources/joint-statement-fr.pdf?sfvrsn=61b890c4\\_16](https://www.who.int/docs/default-source/resources/joint-statement-fr.pdf?sfvrsn=61b890c4_16).

l'utilisation d'outils réglementaires et fiscaux nécessaires à la création d'un environnement alimentaire sain.

- w) En octobre 2017, le Comité régional du Pacifique occidental de l'OMS est convenu d'élaborer, en concertation avec ses États membres, un plan d'action régional pour la protection des enfants contre les effets néfastes de la commercialisation des produits alimentaires<sup>31</sup>.
- x) Lors de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (New York, septembre 2018), les chefs d'État et de gouvernement se sont notamment engagés à<sup>32</sup>:
- promouvoir et mettre en œuvre des mesures politiques, législatives et réglementaires, y compris des mesures budgétaires s'il y a lieu, en vue de réduire au minimum l'incidence des principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles, et promouvoir une alimentation et un mode de vie sains;
  - inviter le secteur privé à favoriser la production et la promotion de produits alimentaires compatibles avec un régime alimentaire sain, en redoublant d'efforts pour les reformuler afin d'offrir des solutions saines et nutritives, en réduisant l'utilisation excessive de sel, de sucres et de graisses, en particulier de graisses saturées et d'acides gras trans;
  - inviter le secteur privé à fournir des informations appropriées sur la teneur des produits en ces nutriments, compte tenu des directives internationales régissant l'étiquetage nutritionnel;
  - inviter le secteur privé à s'engager à réduire davantage l'exposition des enfants à la commercialisation d'aliments et de boissons riches en graisses, en particulier en graisses saturées et en acides gras trans, en sucre ou en sel, et à en limiter les effets sur les enfants, conformément à la législation nationale, selon qu'il convient.
- y) En décembre 2018, des participants de 91 pays et de 21 organisations se sont rassemblés à l'occasion du Colloque international sur la compréhension du double fardeau de la malnutrition en vue d'interventions efficaces, organisé conjointement par l'AIEA, l'OMS et l'UNICEF, dans le cadre de la Décennie de la nutrition, afin d'examiner les politiques et les programmes d'intervention visant à lutter contre le double fardeau de la nutrition, tout en garantissant un environnement propice à une bonne nutrition à chaque étape de la vie<sup>33</sup>.

#### ***Domaine d'action 6: Gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition***

- z) La nutrition exige une approche associant toutes les composantes de la société, ce qui nécessite la contribution de l'ensemble des parties prenantes et des secteurs, et une coordination entre eux. Le programme de travail de la Décennie de la nutrition précise que les gouvernements ont la responsabilité de stimuler le dialogue et l'engagement politiques, de fournir des informations en tant que biens publics et moyens de favoriser l'apprentissage et la reddition de comptes, et d'encourager la collaboration entre les pays.

---

<sup>31</sup> [www.wpro.who.int/about/regional\\_committee/68/resolutions/wpr\\_rc68\\_r3\\_protecting\\_children\\_from\\_the\\_harmful\\_impact\\_of\\_food\\_marketing\\_fr.pdf?ua=1](http://www.wpro.who.int/about/regional_committee/68/resolutions/wpr_rc68_r3_protecting_children_from_the_harmful_impact_of_food_marketing_fr.pdf?ua=1).

<sup>32</sup> <https://undocs.org/fr/A/RES/73/2>

<sup>33</sup> [www.who.int/nutrition/events/2018-iaea-symposium-doubleburdenmalnutrition-10to13dec/en/](http://www.who.int/nutrition/events/2018-iaea-symposium-doubleburdenmalnutrition-10to13dec/en/) (en anglais).



- aa) Après avoir examiné le premier rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition<sup>34</sup>, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en juillet 2018, la résolution 72/306<sup>35</sup>, dans laquelle elle reconnaît les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition, tout en se disant préoccupée par le fait que les cibles nutritionnelles mondiales ne sont pas en passe d'être atteintes. Elle a appelé les gouvernements et leurs partenaires à redoubler d'efforts et à renforcer les engagements et les investissements en faveur de la nutrition au titre du programme de travail de la Décennie de la nutrition.
- bb) Dans sa résolution 73/132, l'Assemblée générale des Nations Unies demande aux États Membres de considérer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes comme des problèmes touchant l'ensemble des nations, et réitère son appel visant à susciter une intensification des engagements nationaux et une hausse de l'investissement en faveur de la nutrition, au titre du programme de travail de la Décennie de la nutrition.
- cc) Lors du Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition (Madrid, octobre 2018), les parlementaires se sont engagés à créer un réseau d'alliances parlementaires qui contribuent à la réalisation de l'ODD 2 et à la mise en œuvre des engagements pris à la CIN2 et de la Décennie de la nutrition, une attention particulière étant accordée aux personnes et aux territoires les plus vulnérables<sup>36</sup>.
- dd) Lors de sa session de novembre 2018, le Conseil de l'Union européenne (UE) a pris acte de l'importance que revêt la Décennie de la nutrition non seulement pour atteindre l'ODD2, mais aussi pour concrétiser le Programme 2030 dans son ensemble. Compte tenu des défis qui apparaissent ou qui persistent à l'échelle mondiale, le Conseil invite également la Commission à proposer une révision du cadre d'action sur la sécurité alimentaire de 2010 et du cadre stratégique sur la nutrition, élaboré en 2013, afin d'honorer ses engagements relatifs à la nutrition et de mettre en œuvre une approche globale de l'UE<sup>37</sup>.
- ee) Pour apporter leur contribution à la Décennie de la nutrition, des décideurs, des spécialistes et d'autres parties prenantes se sont réunis lors d'une conférence mondiale (Bangkok, novembre 2018), organisée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et la FAO, afin de trouver des moyens d'accélérer la mise en œuvre de mesures intégrées en faveur de la concrétisation d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition<sup>38</sup>.
- ff) Il faut renforcer les mécanismes de suivi des progrès accomplis aux fins de la concrétisation des cibles nationales. Les systèmes d'information et de données sur la nutrition servent de base à la mise en place d'initiatives résolues en faveur de la nutrition. Au niveau mondial, le rapport intitulé L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde<sup>39</sup> et le Rapport sur la nutrition mondiale<sup>40</sup> utilisent et analysent les données mondiales sur la faim et la malnutrition sous toutes ses formes pour éclairer le suivi des cibles des ODD en rapport avec la nutrition.

---

<sup>34</sup> <https://undocs.org/fr/A/72/829>.

<sup>35</sup> [http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/72/306&Lang=F](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/72/306&Lang=F).

<sup>36</sup> <http://www.fao.org/about/meetings/global-parliamentary-summit/fr/>

<sup>37</sup> <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14554-2018-INIT/fr/pdf>.

<sup>38</sup> [www.ifpri-faobangkokconference.org](http://www.ifpri-faobangkokconference.org).

<sup>39</sup> <http://www.fao.org/publications/sofi/fr/>.

<sup>40</sup> <https://globalnutritionreport.org/>.

### III. RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES MOTIVÉ PAR LA DÉCENNIE DE LA NUTRITION

#### *Engagements pris par les États*

11. Les engagements des pays sont cruciaux pour la Décennie de la nutrition en ce qu'ils permettent de faire fond sur l'élaboration des politiques, les investissements et les interventions de terrain. Par conséquent, les pays sont encouragés à prendre des engagements spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps (SMART), qui aident toutes les parties prenantes à comprendre les actions envisagées et à améliorer le suivi.

12. En 2017, le Brésil, l'Équateur et l'Italie ont officiellement présenté leurs engagements SMART au Secrétariat de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition.

13. Une base de données en accès libre, qui permet d'inscrire officiellement les engagements SMART pris par les pays, a été créée en 2017; elle est gérée par le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie de la nutrition<sup>41</sup>.

14. Afin d'apporter un appui à la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition, la FAO et l'OMS ont élaboré conjointement, entre 2016 et 2018, un guide<sup>42</sup> qui aide les pays à retranscrire les politiques et les mesures recommandées dans le Cadre d'action de la CIN2 sous la forme d'engagements nationaux, ainsi qu'un document d'orientation<sup>43</sup> sur la concrétisation des engagements en faveur de la nutrition pendant la Décennie de la nutrition.

#### *Réseaux d'action dirigés par les pays*

15. La Décennie de la nutrition encourage et aide les pays à renforcer la collaboration en matière d'action nutritionnelle grâce à la création de réseaux d'action, qui sont des coalitions informelles de pays, de portée mondiale ou régionale, visant à accélérer et à harmoniser les efforts autour de thèmes spécifiques liés à un domaine d'action du programme de travail de la Décennie de la nutrition. Dirigés et coordonnés par un ou plusieurs pays, les réseaux d'action permettent aux pays d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques, de donner des exemples de réussite, mettre en avant des difficultés rencontrées et de s'aider mutuellement à accélérer les progrès dans des domaines particuliers, la finalité étant d'améliorer les systèmes alimentaires, les régimes alimentaires et la nutrition pour tous par l'intermédiaire des politiques et de la législation<sup>44</sup>.

16. Dans le cadre de la Décennie de la nutrition, les États membres ont déjà réuni les réseaux mondiaux d'action suivants:

- a) réseau mondial d'action pour une alimentation durable tirée des océans et des eaux continentales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – pays chef de file: Norvège;
- b) réseau mondial d'action sur l'étiquetage nutritionnel – pays chefs de file: France, Australie et Chili;
- c) Réseau mondial d'action pour des régimes alimentaires traditionnels, sains et durables – pays chef de file: Italie.

---

<sup>41</sup> <https://www.un.org/nutrition/fr/commitments>.

<sup>42</sup> <http://www.fao.org/3/ca1505en/CA1505EN.pdf> (en anglais).

<sup>43</sup> <http://www.fao.org/3/ca1340en/CA1340EN.pdf> (en anglais).

<sup>44</sup> <https://www.un.org/nutrition/fr/action-networks>.

17. En outre, les États membres ont organisé plusieurs réseaux régionaux sur le continent américain et dans le Pacifique, à savoir:

- a) réseau régional d'action sur les stratégies de réduction de la consommation de sel pour la prévention des maladies cardiovasculaires et la lutte contre celles-ci sur le continent américain – pays chefs de file: Brésil, Costa Rica et Colombie;
- b) réseau régional d'action en faveur de la promotion des directives alimentaires sur le continent américain – pays chefs de file: Brésil et Uruguay;
- c) réseau régional d'action du continent américain sur la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – pays chef de file: Brésil;
- d) réseau régional d'action du continent américain sur les achats publics d'aliments issus de l'agriculture familiale – pays chef de file: Brésil;
- e) réseau régional d'action du continent américain sur les repas scolaires durables – pays chef de file: Brésil;
- f) réseau régional d'action du continent américain pour un environnement alimentaire sain – pays chef de file: Chili;
- g) réseau régional d'action pour l'élimination de l'obésité infantile dans le Pacifique – pays chef de file: Fidji.

### *Contributions d'acteurs non étatiques*

18. Depuis décembre 2018, le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie de la nutrition organise des téléconférences trimestrielles avec le Mécanisme de la société civile (MSC) du CSA et le Groupe de liaison des organisations de la société civile de la CIN2 pour échanger des informations sur la Décennie de la nutrition et examiner les contributions du MSC à la mise en œuvre de la Décennie.

19. Le Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition s'est engagé à soutenir la Décennie de la nutrition (février 2019) en continuant à réunir des décideurs de différents secteurs du système alimentaire, pour que ceux-ci contribuent à relever le défi que constitue la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. Ce groupe s'est également engagé à fournir des outils qui permettent d'encourager et de soutenir les gouvernements des pays à revenu faible ou intermédiaire dans la conception et la mise en œuvre de politiques alimentaires et nutritionnelles, et pour favoriser des changements dans les systèmes alimentaires qui modifieront les tendances alimentaires au service d'une meilleure nutrition et d'une meilleure santé<sup>45</sup>.

20. En juin 2018, à Londres, l'OMS et Chatham House ont organisé un dialogue avec des représentants du secteur des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées. L'OMS a défini un ensemble de résultats attendus quant à la réduction de la quantité de sel, de sucres libres et des graisses insaturées dans les aliments et les boissons, ainsi qu'à l'élimination des acides gras trans industriels contenus dans les aliments, ce qui a abouti à de nouveaux engagements publics de la part du secteur des produits alimentaires et des boissons.

21. En mai 2019, l'International Food and Beverage Alliance (Alliance internationale des produits alimentaires et des boissons) s'est engagée à respecter la cible fixée par l'OMS concernant l'élimination des acides gras trans produits industriellement de l'ensemble de l'approvisionnement alimentaire mondial d'ici à 2023<sup>46</sup>.

---

<sup>45</sup> [www.unscn.org/uploads/web/news/Global-Panel-Commitment-to-Decade-of-Action.pdf](http://www.unscn.org/uploads/web/news/Global-Panel-Commitment-to-Decade-of-Action.pdf) (en anglais).

<sup>46</sup> <https://www.who.int/fr/news-room/detail/07-05-2019-who-welcomes-industry-action-to-align-with-global-trans-fat-elimination-targets>.

22. En août 2019, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées<sup>47</sup>. Il y indique que la stabilité de l'approvisionnement alimentaire devrait diminuer à mesure qu'augmentent l'ampleur et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes qui perturbent les chaînes alimentaires, la hausse des niveaux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère diminuant la qualité nutritionnelle des cultures, entraînant ainsi une augmentation des prix des denrées alimentaires et un risque accru de souffrir de la faim et de l'insécurité alimentaire, ce qui exige des mesures et des engagements accrus dans le cadre de la Décennie de la nutrition.

#### IV. LA VOIE À SUIVRE

##### *Renforcer les engagements SMART*

23. Les progrès accomplis au niveau international montrent que la CIN2 a mené à un large débat international sur le fardeau multiple de la malnutrition et le rôle des systèmes alimentaires dans l'adoption de régimes alimentaires sains et durables. En revanche, les avancées nationales sont inégales. Les réseaux d'action devraient avoir un effet moteur sur le renforcement des engagements et l'obtention de résultats concrets. Les domaines ci-après nécessiteront une attention accrue:

- a) *Politique intersectorielle*. Il faut que les pays actualisent leurs politiques intersectorielles en y intégrant tous les objectifs mondiaux en matière de nutrition et les retranscrivent sous la forme de plans opérationnels chiffrés. La redevabilité de toutes les parties prenantes doit être améliorée et les engagements pris par les décideurs doivent être suivis d'effet.
- b) *Systèmes alimentaires*. Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, du commerce et de l'industrie doivent inclure des objectifs nutritionnels et la promotion de régimes alimentaires sains. Il convient de mettre davantage l'accent sur les mesures destinées à promouvoir la diversification des cultures, à accroître la production de fruits et légumes, à augmenter la production d'huiles contribuant à une alimentation saine, à créer des environnements alimentaires sains, y compris en restreignant la commercialisation d'aliments et de boissons auprès des enfants, en promouvant l'étiquetage nutritionnel et en s'assurant que les achats publics de denrées alimentaires et les politiques de prix de ces denrées soient favorables à une alimentation saine.
- c) *Santé*. Les mesures visant à promouvoir des régimes alimentaires sains doivent couvrir tous les stades de la vie, en particulier pour les femmes (avant et pendant la grossesse) et les adolescentes. Il convient de rationaliser la gestion de la malnutrition aiguë dans les stratégies de couverture médicale universelle et les services de santé afin d'améliorer la couverture, qui est actuellement de 20 pour cent. La promotion, la protection et la facilitation de l'allaitement au sein nécessiteront une action législative sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, ainsi que sur les résolutions ultérieures.
- d) *Éducation*. Les écoles sont un lieu idéal pour s'attaquer au double fardeau de la malnutrition et instaurer de bonnes habitudes alimentaires, ainsi que pour toucher le marché en plein essor des jeunes dotés d'un pouvoir économique croissant et inciter ceux-ci à éviter de consommer des aliments et des boissons riches en graisses, en sucre et/ou en sel. Les pays devraient accroître les investissements dans les programmes de santé et de nutrition scolaires.

---

<sup>47</sup> [www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/4.-SPM\\_Approved\\_Microsite\\_FINAL.pdf](http://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/4.-SPM_Approved_Microsite_FINAL.pdf) (en anglais).

- e) *Protection sociale*. Il convient de s'attaquer à la pauvreté et aux inégalités accrues au moyen de programmes de protection sociale adaptés, qui comprennent une aide en faveur d'une alimentation saine. Les bons alimentaires et les banques alimentaires sont des solutions à étudier.

### Examen à mi-parcours

24. La résolution 1989/84 du Conseil économique et social<sup>48</sup> sur les décennies internationales dispose que l'exécution du programme de travail doit être évaluée au milieu et à la fin des décennies respectives.

25. Conformément à cette résolution, l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Rome sur la nutrition doit être examiné à mi-parcours et à la fin de la Décennie de la nutrition, dans le cadre d'un processus ouvert et participatif.

26. À cet égard, le programme de travail relatif à la Décennie de la nutrition prévoit un dialogue entre les parties prenantes, dont l'objectif est d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition à mi-parcours et à la fin de la période visée.

27. Les objectifs de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition<sup>49</sup> seront d'évaluer les résultats obtenus au cours de la période 2016-2020 dans les différents domaines stratégiques du Cadre d'action de la CIN2, tels que reflétés dans les domaines du programme de travail relatif à la Décennie, afin de: i) mettre en avant les avancées obtenues dans le domaine de la nutrition pendant la première moitié de la Décennie, ainsi que des initiatives et partenariats spécifiques; ii) recenser les difficultés rencontrées et définir les mesures à prendre pour surmonter ces difficultés pendant la seconde moitié de la Décennie. En outre, l'examen définira les domaines d'action prioritaires pour la seconde moitié de la Décennie de la nutrition, et prévoira l'examen final de la Décennie de la nutrition en esquisant provisoirement le format et les modalités possibles.

28. L'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition porteront sur les points suivants: i) les progrès accomplis dans les domaines d'action relevant de la Décennie, compte tenu des principales évolutions observées dans le domaine de la nutrition à l'échelle mondiale pendant la période 2016-2020, en particulier en ce qui concerne les domaines prioritaires du Cadre d'action de la CIN2; ii) les collaborations établies et la participation des acteurs à la mise en œuvre de la première moitié de la Décennie (2016-2020); iii) les progrès obtenus en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre définies dans le programme de travail relatif à la Décennie pendant la période d'examen: engagement à agir, réseaux d'action, enceintes et conférences et activités de plaidoyer et communication fondées sur des éléments concrets; iv) un scénario axé sur l'avenir, fondé sur l'examen des différents éléments susmentionnés.

29. Au cours du processus préparatoire de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition, une série de consultations et de dialogues avec diverses parties prenantes à différents niveaux sera organisée, dans la mesure du possible:

- a) une consultation mondiale et informelle des États membres, suivant le modèle des réunions du Groupe de travail à composition non limitée sur la CIN2. Les délégués des représentations à Rome et des missions permanentes à Genève, ainsi que les acteurs non étatiques, pourraient être réunis par visioconférence et engager une réflexion sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie et sur la marche à suivre;

<sup>48</sup> [https://digitallibrary.un.org/record/75597/files/E\\_RES\\_1989\\_84-FR.pdf](https://digitallibrary.un.org/record/75597/files/E_RES_1989_84-FR.pdf).

<sup>49</sup> [https://www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/conceptnote\\_mtr\\_nutrition\\_decade.pdf](https://www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/conceptnote_mtr_nutrition_decade.pdf) (en anglais).

- b) la participation de la société civile à l'examen à mi-parcours au moyen, entre autres, du dialogue trimestriel dans le cadre du Mécanisme de la société civile et avec le groupe sur la nutrition de la société civile sur la CIN2;
  - c) la participation du secteur privé à l'examen à mi-parcours, suivant des modalités que le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie de la nutrition doit définir;
  - d) un dialogue avec les organismes partenaires des Nations Unies, facilité par le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, afin de solliciter leur contribution au processus d'examen à mi-parcours;
  - e) des consultations en ligne qui permettent à toutes les parties prenantes, aux niveaux mondial, régional et national, de contribuer au processus d'examen à mi-parcours, à partir d'une série de questions directrices.
30. En marge de l'examen à mi-parcours, une conférence ou une manifestation mondiale sera organisée pour mettre en avant les résultats obtenus au cours de la première moitié de la Décennie de la nutrition (2016-2020) et jeter les bases des priorités pendant la seconde moitié. Cette conférence ou cette manifestation pourrait être organisée à l'occasion du Forum politique de haut niveau qui se tiendra à New York, en juillet 2020.